



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Hier

Paul enchaînait les extras.

Aujourd'hui

il a un contrat stable et vient d'obtenir une augmentation.

Demain

ses compétences seront mieux reconnues et il pourra passer maître d'hôtel.

Salariés d'une entreprise de moins de 11 personnes ou employés à domicile

comme Paul

VOTEZ

pour le syndicat
qui fera valoir vos droits

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024
par courrier ou en ligne sur election-tpe.travail.gouv.fr

